



## Communiqué de presse

Lundi 8 avril 2019

---

### Petits déjeuners et cantine à 1€, le gouvernement veut la charité, la FCPE exige l'égalité

Contact Presse  
Laurence GUILLERMOU  
Tél : 01.43.57.16.16  
06 82 81 40 82

Fédération des Conseils  
de Parents d'Elèves  
des Ecoles Publiques

108-110 Av. Ledru-Rollin  
75544 PARIS Cedex 11  
Tél : 01.43.57.16.16

e-mail :  
[fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)  
Site : [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

Cantine à 1 euro, mise en place des premiers petits déjeuners gratuits à l'école... Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé a révélé dimanche dans la presse un plan qu'elle estime s'attaquer aux racines des inégalités.

Si offrir un petit déjeuner peut sembler une bonne chose ; son attribution ne peut être réservée qu'aux familles défavorisées. Ce qui se veut être une bonne action, peut se révéler stigmatisant dans la réalité de la vie d'un groupe d'enfants.

Un petit-déjeuner à l'école faisant partie désormais de la politique gouvernementale, doit être en libre accès pour tous les enfants quelle que soit la situation financière des familles. Or, tous les experts s'accordent là-dessus, un enfant qui a déjà petit déjeuné, risque de développer une propension à l'obésité dont on connaît les risques pour la santé des jeunes et du futur adulte. (<https://www.anses.fr/fr/content/les-collations-à-l'école>).

C'est pour cette raison, que seuls les acteurs de terrain, parents et enseignants seront à même d'évaluer l'opportunité pour chaque enfant de prendre ce premier repas à l'école.

Or jusqu'à présent ces acteurs sont absents du dispositif. D'ailleurs, la FCPE déplore de ne pas avoir été associée ni à la réflexion en amont, ni à l'élaboration, ni à la mise en œuvre de ce plan. Comme d'habitude, elle découvre dans la presse une mesure qui n'associe pas au premier chef les experts du quotidien que sont les parents d'élèves et les professionnels de l'éducation.

La cantine à 1 euro pour les enfants « pauvres », c'est déjà plus cher que les tarifs pratiqués dans certaines communes dotées d'un quotient familial : l'Etat joue « petits bras ».

Les communes augmenteront-elles leurs tarifs pour être éligibles à cette nouvelle aide de l'Etat ?

La FCPE propose au gouvernement que la restauration collective soit prise en charge complètement par l'Etat, comme en Finlande.

Cela participe de la gratuité de l'école, c'est-à-dire à une prise en charge par la puissance publique pour que la scolarité de l'enfant se déroule dans de bonnes conditions.

Manger autour de la table c'est plus que s'alimenter. C'est bien autour de la table que l'on transmet des valeurs de convivialité, partage, échange et mixité, et aussi que l'on mesure l'état du climat scolaire dans un établissement.

